

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: Chlorure d'aluminium anhydre		
Code Produit	: 563919		
Marque	: Aldrich		
Usage du produit	: Pour des fins de recherche en laboratoire.		
Fournisseur	: Sigma-Aldrich Canada Co. 2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8 CANADA	Fabricant	: Sigma-Aldrich Corporation 3050 Spruce St. St. Louis, Missouri 63103 USA
Téléphone	: +1 9058299500		
Fax	: +1 9058299292		
Numéro d'Appel d'Urgence (Pour le fournisseur et le fabricant)	: +1-703-527-3887 (CHEMTREC)		
Renseignements sur la préparation	: Sigma-Aldrich Corporation Product Safety - Americas Region 1-800-521-8956		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Organes cibles

PoumonsPoumons

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Réagit violemment au contact de l'eau.

WHMIS Classification

D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit tératogène
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit irritant modéré pour les yeux
E	Matière corrosive	Corrosif(ve)
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit tératogène
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit irritant modéré pour les yeux
E	Matière corrosive	Corrosif(ve)

Classification SGH

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 5)

Corrosion cutanée/irritation cutanée (Sous-catégorie 1B)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 1)

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 3)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H303 Peut être nocif par ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

HMIS Classification

Danger pour la santé: 3
Danger chronique pour la santé: *
Inflammabilité: 0
Dangers physiques: 2

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
Peau Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau.
Yeux Provoque des brûlures aux yeux.
Ingestion Peut être nocif par ingestion.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule : AlCl_3
Poids moléculaire : 133.34 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
Aluminium chloride anhydrous			
7446-70-0	231-208-1	013-003-00-7	<=100%

4. PREMIERS SECOURS**Conseils généraux**

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

Poudre sèche Dioxyde de carbone (CO₂) Poudre sèche Sable sec

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne PAS utiliser un jet d'eau.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux**Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique**

Donnée non disponible

Donnée d'explosivité - sensibilité à une décharge statique

Donnée non disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Ne pas rincer à l'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter la formation de poussières et d'aérosols.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

Stocker sous gaz inerte. Aérer régulièrement. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Réagit violemment au contact de l'eau. Conserver dans un endroit sec.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Aluminium chloride anhydrous	7446-70-0	TWA	2.000000 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		VEMP	2.000000	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du

			mg/m3	travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	2 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		VEMP	2 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.11 mm

délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.11 mm

délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,

Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection des yeux

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Vêtements de protection ignifuges, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	poudre
Couleur	jaune clair

Données de sécurité

pH	2.4 à 100 g/l à 20 °C (68 °F)
Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: 190 °C (374 °F) - lit.
Point d'ébullition	187.7 °C (369.9 °F) à 1,003 hPa (752 mmHg)
Point d'éclair	Non applicable
Température d'inflammation	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	1.33 hPa (1.00 mmHg) à 100 °C (212 °F) < 1.33 hPa (< 1.00 mmHg) à 20 °C (68 °F)
Densité	2.4400 g/cm ³
Hydrosolubilité	Se décompose au contact avec de l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
Odeur	Donnée non disponible
Seuil olfactif	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment au contact de l'eau.

Conditions à éviter

Exposition à l'humidité.

Matières à éviter

Oxydants forts, Alcools, Les mélanges de chlorure de nitrobenzene et aluminium sont thermiquement instables et peut mener à la décomposition explosive en raison d'une réaction de décomposition de multi-étape arrive au-dessus de 90 C de degrés, qui accélère automatiquement avec haut exothermicity produisant azo- et azoxypolymers., Eau

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Chlorure d'hydrogène gazeux, oxyde d'aluminium
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Rat - 3,450 mg/kg

Inhalation CL50

Donnée non disponible

Dermale DL50

Donnée non disponible

Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Humain - Irritation sévère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Cochon d'Inde - N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. - Test de Maximalisation

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Tératogénicité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
Ingestion	Peut être nocif par ingestion.
Peau	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau.
Yeux	Provoque des brûlures aux yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., spasme, inflammation et oedème du larynx, spasme, inflammation et oedème des bronches, congestion pulmonaire, œdème pulmonaire, sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements, une exposition répétée ou prolongée peut causer :, lésions aux poumons,

Effets synergiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: BD0525000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité pour les poissons	Essai en statique CL50 - Salmo gairdneri - 36.6 mg/l - 96 h
Toxicité pour la	Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 27.3 mg/l - 48 h

daphnie et les autres Méthode: CEE 84/449
invertébrés
aquatiques

Toxicité pour les CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - 0.57 mg/l - 96 h
algues

Persistence et dégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Donnée non disponible

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Nocif pour les organismes aquatiques.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (US)

Numéro ONU: 1726 Classe: 8 Groupe d'emballage: II

Nom d'expédition des Nations unies: Aluminum chloride, anhydrous

Quantité à reporter (RQ):

Polluant marin: No

Poison Inhalation Hazard: Non

IMDG

Numéro ONU: 1726 Classe: 8 Groupe d'emballage: II EMS-No: F-A, S-B

Nom d'expédition des Nations unies: ALUMINIUM CHLORIDE, ANHYDROUS

Polluant marin: No

IATA

Numéro ONU: 1726 Classe: 8 Groupe d'emballage: II

Nom d'expédition des Nations unies: Aluminium chloride, anhydrous

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

WHMIS Classification

D2A Matière très toxique qui provoque d'autres effets Produit tératogène
toxiques

D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit irritant modéré pour les yeux
E	Matière corrosive	Corrosif(ve)
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit tératogène
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit irritant modéré pour les yeux
E	Matière corrosive	Corrosif(ve)

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

Codes H et Phrases R mentionnées dans la Section 3

Information supplémentaire

Copyright 2016 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.
